



COURSE AU LOGEMENT ÉTUDIANT : L'OTLE ÉCLAIRE LE MARCHÉ LOCAL

À Grenoble, à Lyon, comme dans toutes les villes universitaires, dès que tombent les résultats de Parcours Sup, c'est la course au logement étudiant qui s'engage, avec son lot de difficultés et de déboires. Sur un territoire comme le « sillon alpin » qui accueille 5 pôles universitaires et 92 000 étudiants, disposer d'une connaissance fine des besoins et de l'offre en logement dédié est essentiel. **Créé en 2019 et coordonné par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) est LA source de données la plus sûre.**

L'OTLE est le fruit d'un large partenariat entre 11 organismes publics du sillon alpin (d'Annecy à Valence). Il permet la mutualisation des données et des analyses au service d'une connaissance fine de l'offre territoriale en logement étudiant.

UNE VISION HOMOGENE DE LA SITUATION DU LOGEMENT DÉDIÉ AUX ÉTUDIANTS

Publié en décembre 2021, le rapport annuel de l'OTLE propose une vision homogène de la situation du logement étudiant à l'échelle du territoire étudié. **Ce rapport apporte en particulier des éclairages sur :**

- **L'offre et la demande de logements de tous les étudiants**, qu'ils suivent ou non un cursus universitaire ;
 - **La demande et les besoins des étudiants** dans leur grande diversité territoriale, selon le nombre d'étudiants, leurs caractéristiques sociales, les prix du marché du logement, les enjeux de mobilité et de vie étudiante... ;
 - **Les enjeux et besoins en termes de logement et d'urbanisme** en fonction des territoires, de la tension des marchés du logement, de l'organisation dans l'espace des sites de formation, de l'offre de transport, des enjeux d'urbanisme.
- En complément, cinq bilans spécifiques ont également été établis pour chacune des intercommunalités du sillon alpin.

CHIFFRES-CLÉS

36 700

logements
occupés par des étudiants,
comprenant 16 040 places
qui leur sont dédiées
(127 résidences recensées)

380 €/mois

Loyer médian
pour un logement
étudiant d'une personne,
avec des loyers pouvant
varier entre
170 et 570 €/mois

91 860

étudiants
à la rentrée 2020, soit près
de 10 000 de plus en 7 ans
(hausse constante)

85

étudiants pour
1 000 habitants
dans le sillon alpin
(France : 61)

63 %

d'études
universitaires
dans le sillon alpin
(France : 58 %)

Des filières courtes et
des grandes écoles
à part égale (16 %)



UNE CARTE DYNAMIQUE DES RÉSIDENCES DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS DU SILLON ALPIN

Cette carte (clic) dynamique, accessible à tous, recense les logements dédiés, c'est-à-dire le Crous mais aussi les résidences services, associatives, sociales... Elle donne une vision exhaustive et précise du marché dédié aux étudiants, apporte des informations sur les résidences (nom de la résidence et du gestionnaire, catégorie de résidence, nombre de places) et apporte des informations complémentaires bien utiles à qui cherche un logement étudiant. Par exemple, les isochrones (taches de couleur) permettent de voir quelles résidences sont situées à moins de 10 et 20 minutes (à pied et en vélo) des campus. Les lignes TC desservant directement les campus sont mises en valeur (en vert), avec leurs arrêts.

Détails et illustrations pour Grenoble-Alpes Métropole (clic)

Localisation des résidences dédiées : page 13

Niveaux de loyers par type de résidence : page 19



QUELLE EST LA SITUATION À GRENOBLE ?

Plus de la moitié du parc dédié de la Métropole est représenté par le Crous Grenoble Alpes, plus d'un tiers par des résidences services. Les autres résidences dédiées sont gérées par des bailleurs sociaux, des foyers de jeunes travailleurs, des foyers privés...

La moitié des logements dédiés sont situés à moins de 10 minutes à pied d'un campus, ce qui permet aux étudiants d'économiser un abonnement TC.

Seulement 1 % des logements dédiés (125 logements) sont situés à plus de 10 minutes à vélo d'un campus. Il s'agit de résidences gérées par des bailleurs sociaux ou les Compagnons, à proximité de lieux d'enseignement hors campus (MFR, lycée professionnel...) et desservies par des lignes TC directement reliées aux campus.

La totalité des résidences dédiées se situent à moins de 300 m d'un arrêt de transport en commun.

À Grenoble, les loyers pour un logement d'une personne (chambre, studio, T1) sont de : 280 €/mois dans le parc Crous, 490 €/mois dans les résidences services.

ET EN DEHORS DU PARC DÉDIÉ ?

Un autre observatoire, l'OLL (Observatoire local des loyers de la région grenobloise) créé en 2015 sous l'impulsion de Grenoble-Alpes Métropole et du Département de l'Isère recouvre l'unité urbaine de Grenoble ainsi que l'ensemble des communes de la métropole grenobloise soit, au total, 75 communes. Animé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, alimenté par les agences immobilières et les particuliers (locataires et propriétaires) il offre la meilleure connaissance disponible des marchés locatifs locaux.

Le détail est disponible ici (clic) :

[2022_07_OLL données pour communiqué de presse - résultats 2020.docx](#)

CHIFFRES-CLÉS LES PLUS RÉCENTS

Plus de **10 900** logements ont été collectés en 2020, soit 19 % du parc locatif privé

8 560 sont loués par des agences immobilières
2 360 sont loués directement par leur propriétaire

Cinquième année de collecte.

Les logements du parc locatif privé sont majoritairement de petite taille (un logement sur deux est un T1 ou un T2) et construits avant 1970. Ils sont occupés par des ménages jeunes (62 % ont moins de 40 ans) et des étudiants.

Le loyer médian du parc locatif privé en 2020 était de **11 €/m²** dans la région grenobloise

Dans la ville de Grenoble, le loyer médian se situe à **11,4 €/m²** soit un loyer assez élevé comparativement aux autres villes françaises observées par un OLL

VOUS SOUHAITEZ DES COMPLÉMENTS D'INFORMATION ?

CONTACTS

Déborah Sauvignet, chargée d'études Habitat / Observation, deborah.sauvignet@aurg.asso.fr
Anne Quantin Pottecher, responsable communication, anne.pottecher@aurg.asso.fr



Suivez-nous sur www.aurg.fr, sur

Et abonnez-vous à notre Newsletter,